



# Catalogue des Formations

2018

# PREFACE

## Former, notre métier,

**DAVRIL FORMATION** organisme référencé par l'INRS et participe à l'animation de réseau de la CARSAT Midi-Pyrénées.

Ses formateurs, spécialisés, issus de milieux divers, reconnus sur le marché, ont pour la plupart travaillé en partenariat avec les organismes tels que les CARSAT Midi-Pyrénées, CARSAT Languedoc-Roussillon et CARSAT Aquitaine. Ils possèdent une grande maîtrise des sujets abordés.

**DAVRIL FORMATION** organisme de formation depuis de nombreuses années, vous permettra d'acquérir des compétences supplémentaires dans la gestion des risques de votre entreprise.

DAVRIL FORMATION  
41 Rue de la découverte  
CS 37621  
31676 LABEGE cedex

sara.davril@orange.fr ou davril.formation@gmail.com  
Tél : 06 64 54 85 01

## Formation de formateurs en entreprise ou organismes de formation

INTITULE	DUREE	PAGE
Devenir formateurs en sauvetage secourisme du travail	<b>56 heures</b>	<b>4</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Maintenir et actualiser ses compétences de formateur en sauvetage secourisme du travail (Formation continue de formateurs SST)</li> </ul>	<b>21 heures</b>	<b>6</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Accompagnement sur une formation SST</li> </ul>	<b>7 heures</b>	<b>8</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>revoir les techniques gestuelles et administratives (en fonction des attentes)</li> </ul>	<b>3 h 30</b>	<b>9</b>

## Formation d'acteurs en entreprise

INTITULE	DUREE	PAGE
<ul style="list-style-type: none"> <li>Devenir Sauveteur Secouriste du Travail (Formation de SST)</li> </ul>	<b>14 heures</b> groupe de 4 à 10	<b>10</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Maintenir et Actualiser ses compétences de Sauveteur Secouriste du Travail (Formation continue SST- recyclage)</li> </ul>	<b>7 heures</b> groupe de 4 à 10	<b>11</b>
Conditions d'inscription		<b>12</b>
Bulletin d'inscription		<b>13</b>

# PROGRAMME

## Devenir Formateur en Sauvetage Secourisme du travail



### Public

Les personnels des entreprises et des organismes de formation  
L'inscription à ce stage doit être faite par l'employeur.

### Pré requis

Le candidat devra posséder le **certificat de sauveteur secouriste du travail en cours de validité** et avoir suivi une formation « **Compétences de base en prévention** » selon le référentiel national (formation gratuite à suivre en ligne avec l'INRS, les organismes n'étant pas habilités).

### Objectifs

Former, maintenir, actualiser les compétences et évaluer des salariés en sauvetage secourisme du travail dans le cadre de son entreprise, organisme de formation ou institution.

### Contenu

La **première semaine** est consacrée à **l'appropriation des documents de référence et de la pédagogie** spécifique au sauvetage secourisme du travail.

La **seconde semaine** est réservée à la **conduite des apprentissages** pédagogiques relatifs à la formation initiale et continue des sauveteurs secouristes du travail et à leur évaluation.

Un travail inter - sessions est demandé : élaboration d'une progression pédagogique de la formation SST. Ce travail aidera à l'élaboration du dossier de demande d'habilitation. Elaboration d'un mode projet sur la mise en œuvre d'une formation SST

### Thème 1 : Intégration d'un projet de formation SST dans la démarche de prévention de l'entreprise

- Justification et intégration de la formation SST dans la démarche prévention.
- Identification des enjeux humains, organisationnels, financiers et juridiques

### Thème 2 : Accompagnement de l'entreprise dans son projet de formation SST en tenant compte de ses spécificités

- La méthodologie d'un projet de formation et ses principales phases et étapes
- Analyse de la demande
- Les freins et les ressources mobilisables
- Reformulation de la demande en fonction des besoins exprimés ou identifiés
- Elaboration d'un projet de formation SST répondant aux besoins identifiés en matière de prévention

### Thème 3 : Assurer la promotion d'une action de formation SST

- Préparation d'une présentation de projet
- Animation d'une réunion d'information présentant le projet

### Durée

**56 heures de formation**  
**Et 7 heures de certification**

Cette formation est assurée par un formateur certifié par le réseau prévention.

### Dates et lieux :

**A saint Jory ou à Aucamville (31)**

#### 1<sup>ère</sup> Formation :

**Du 26 au 30 mars et  
Du 24 au 27 avril 2018**

#### 2<sup>ème</sup> Formation :

**Du 15 au 19 octobre et  
Du 6 au 9 novembre 2018**

*attention le nombre de places est limité, merci de renvoyer le bulletin d'inscription dès que possible, afin de réserver votre place.*

- d'autres dates et lieux peuvent être proposés selon les demandes

**Une clé USB et un plan d'intervention seront fournis au stagiaire avec la documentation nécessaire.**

#### **Thème 4 : Conception et organisation d'une action de formation SST**

- Appropriation des documents de référence, aides pédagogiques
- Construction d'une action pédagogique adaptée
- Organisation d'un déroulé pédagogique adapté aux adultes en formation et à leur contexte professionnel
  
- Organisation pédagogique et logistique de la formation

#### **Thème 5 : Animation d'une séquence de formation en prenant en compte les caractéristiques d'un public adulte**

- Mise en œuvre d'un déroulé pédagogique préparé.
- Adaptation de la formation aux différentes motivations et typologies des apprenants

#### **Thème 6 : Utilisation des différentes méthodes d'évaluation**

- Les outils d'évaluations formatifs favorisant l'émergence des points forts et des axes d'amélioration
- Organisation des épreuves certificatives
- Appropriation des outils d'évaluation certificatifs du SST

#### **Thème 7 : Suivi administratif sur l'outil de gestion mis en place par le réseau prévention**

- Contribution à l'habilitation de son autorité d'emploi
- Clôture et édition des certificats
- Suivi de son activité de formateur sur l'outil de gestion
- Suivi administratif des stagiaires

#### **Thème 8 : Le dispositif de validation des formateurs SST**

- Le test d'aptitude pédagogique : préparation et déroulé

#### **Méthodes pédagogiques**

Exposés-débats.

Travaux en sous-groupes.

Simulation de situations pédagogiques.

#### **Validation**

Un test d'aptitude pédagogique est mis en place la seconde semaine de formation. S'il est favorable, il entraîne la délivrance d'une carte de formateur SST.

Pour former, le formateur doit non seulement être certifié mais aussi travailler pour une entreprise ou un organisme habilité.

# PROGRAMME

## Maintenir et Actualiser ses compétences de formateur en Sauvetage Secourisme du travail (Formation continue de formateur SST)



### Public

Les formateurs SST des entreprises et des organismes de formation.

### Durée

3 jours soit 21 heures.

### Pré requis

Etre en possession d'un certificat de formateur SST et avoir les compétences « Base en prévention ».

Cette formation est assurée par un formateur certifié par le réseau prévention.

Les formations dans le 31 ont lieu à St Jory ou à Aucamville

### Objectif

Maintenir et actualiser les compétences du formateur SST définies dans le référentiel national.

### Dates :

- Du 22 au 24 janvier 2018 (31)
- Du 13 au 15 mars 2018 à (31)
- du 10 au 12 avril 2018 à Mèze (34)
- du 12 au 14 juin 2018 (31)
- Du 11 au 13 septembre 2018 (31)
- Du 9 au 11 octobre à Mèze (34)
- Du 13 au 15 novembre 2018 (31)

D'autres dates et d'autres lieux peuvent être proposés selon les demandes

### Contenu

1ère journée :

- La mise en commun des expériences et des problèmes liés à la formation des SST.

- 1ère partie du test d'aptitude : Etre capable de présenter une action de formation SST d'une situation vécue

- L'actualisation des compétences techniques, pédagogiques, administratives, réglementaires, et d'évaluation.

- Mettre à jour ses compétences techniques

2<sup>ème</sup> journée :

- Etre capable d'organiser une séquence pédagogique en prenant en compte la spécificité du contexte de la formation de SST et du public à former

- Etre capable d'utiliser des outils d'évaluation formative

3<sup>ème</sup> journée :

- Sur les séquences préparées, Etre capable d'animer une séquence pédagogique

- Autoévaluation, correction avec le groupe, axe d'amélioration et point fort, évaluation continue selon les critères de l'INRS.

- Test d'aptitude :

2<sup>ème</sup> partie : Etre capable de présenter une séquence pédagogique et de justifier le ou les objectifs pédagogiques fixés.

### Méthodes pédagogiques

- Exposés et débats.
- Travaux en sous-groupes.
- Simulation de situations pédagogiques, spécifique au SST
- Utilisation des outils pédagogiques.

### Validation

L'évaluation continue et test d'aptitude, selon des critères définis par l'INRS et portés sur un document national (Fiche d'évaluation formative et fiche de certification du formateur SST) permet, si elle est favorable, de prolonger la durée de validité du certificat de Formateur SST en fonction du texte en vigueur.

Pour former, le formateur doit non seulement être certifié mais aussi travailler pour une entreprise ou un organisme habilité.

# Accompagnement sur une formation SST



## **Public**

Les formateurs SST des entreprises et des organismes de formation.

## **Pré requis**

Etre en possession d'un certificat de formateur SST.

## **Objectif**

Actualiser les compétences du formateur SST définies dans le référentiel national.

## **Contenu**

Actualisation des compétences techniques et pédagogiques, nouveautés séquence par séquence.

Vos questions

## **Méthodes pédagogiques**

Conseils pédagogiques et actualisation des techniques

**Cette journée ne pourra être équivalente à une formation continue.**

**Durée : 7 heures.**

Cette formation est assurée par un formateur certifié par le réseau prévention.

**Dates : à définir**

**Lieu de formation :**

A définir



# Revoir les techniques



## Public

Les formateurs SST des entreprises et des organismes de formation.

## Pré requis

Etre en possession d'un certificat de formateur SST.

## Objectif

Révision et actualisation des techniques

## Contenu

Actualisation des compétences techniques, pédagogiques et administratives, en fonction des attentes des participants

## Méthodes pédagogiques

Exposés et débats.

Travaux en sous-groupes.

Cette demie journée ne pourra être équivalente à une formation continue

**Durée : 3 heures 30.**

Cette formation est assurée par un formateur certifié par le réseau prévention.

## Dates :

Les dates sont à définir en fonction de la parution du nouveau référentiel

## Lieu de formation :

Toulouse

# Devenir Sauveteur Secouriste du Travail Formation SST

## Public

Les salariés et chefs d'entreprises.

Sont également concernés les élèves et étudiants des établissements publics et privés de l'enseignement professionnel et technique ainsi que les apprentis des centres de formation de l'apprentissage.

La formation s'adresse à un groupe de 4 à 10 personnes.

## Pré requis

Aucun.

## Objectifs

- Intervenir efficacement face à une situation d'accident.
- Mettre en application, dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques, ses compétences en matière de prévention, au profit de la santé et sécurité au travail.

## Contenu

- Le rôle du SST dans la santé et sécurité au travail.
- Les conduites à tenir face à une situation d'accident :
- Protéger.
- De protéger à prévenir.
- Examiner.
- Faire alerter.
- De faire alerter à informer.
- Secourir.

## Méthodes

### pédagogiques

Exposés interactifs, démonstrations, mise en situations d'accident du travail simulé.

## Validation

L'évaluation continue, selon des critères définis par l'INRS et portés sur un document national (Fiche individuelle de suivi et d'évaluation du SST ) permet, si elle est favorable, de délivrer un certificat de Sauveteur Secouriste du Travail.

**Ce certificat pour rester valable, impose une formation continue obligatoire, au minimum, tous les 24 mois (selon les textes en vigueur)**

**Durée :**

**14 heures pour un groupe de 4 à 10 personnes.**

Si nécessaire, il faut ajouter le temps pour traiter les risques spécifiques de l'entreprise et de la profession.

Horaires à définir

**Date et lieu :**

A déterminer avec l'entreprise. Des frais de déplacement peuvent être demandés en supplément selon le lieu.

# Maintenir et actualiser ses compétences de sauveteur Secouriste du travail (Formation continue SST)



## Public

Les SST des entreprises déjà formés  
La formation s'adresse à un groupe de 4 à 10 personnes.

## Pré requis

Etre en possession d'un certificat de SST.

## Objectif

Maintenir les compétences du SST définies dans le référentiel national.

## Contenu

L'actualisation de la formation :  
- Aux modifications du programme.  
- Aux risques de l'entreprise ou de l'établissement.  
- La révision des conduites à tenir et des techniques.

## Méthodes pédagogiques

Exposés interactifs, démonstrations, mise en situation d'accident du travail simulé.

## Validation

L'évaluation continue, selon des critères définis par l'INRS et portés sur un document national (Fiche individuelle de suivi et d'évaluation du SST) permet, si elle est favorable, de prolonger de 24 mois maximum la durée de validité du certificat de Sauveteur Secouriste du Travail (selon les textes en vigueur).

## Durée

7 heures pour un groupe de 4 à 10 participants.  
Le stage commence à 8h30 et se termine à 17h 00

La durée du recyclage peut évoluer selon les textes en vigueur.

## Date et lieu :

A déterminer avec l'entreprise  
Des frais de déplacement peuvent être demandés en supplément selon le lieu

# CONDITIONS GENERALES DE VENTE

## 1- Inscription

Pour qu'une demande d'inscription soit recevable, le bulletin d'inscription doit nous être renvoyé par mail et un chèque de 20% doit être envoyé à l'adresse de l'organisme qui ne sera encaissé que 3 semaines avant la formation, puis la convention de stage doit obligatoirement être signée, complétée et renvoyée dès réception, accompagnée, soit du chèque du solde qui sera encaissé à la fin de la formation, soit de l'accord de prise en charge par un OPCA.

Les **préinscriptions** doivent être faites à l'aide de l'imprimé « Bulletin d'inscription contenu dans le catalogue. Après enregistrement de votre bulletin d'inscription, une réponse vous sera transmise

**L'inscription sera définitive dès renvoi de la convention de stage accompagnée du solde au plus tard 15 jours avant la formation, ou de l'accord de prise en charge de l'OPCA, ainsi que les photocopies des certificats pré-requis.**

## 2- Disposition financières :

- a) Coût de la formation : Le client, en contrepartie des actions de formation réalisées, s'engage à verser à DAVRIL FORMATION, une somme correspondant aux frais de formation du montant précisé sur la convention de formation professionnelle.
- b) EI DAVRIL FORMATION, en contrepartie des sommes reçues, s'engage à réaliser toutes les actions prévues dans le cadre de la convention ainsi qu'à fournir tout document et pièce de nature à justifier la réalité et la validité des dépenses de formation engagées à ce titre.
- c) Modalités de règlement : la totalité du règlement est dû au plus tard 10 jours avant le début de la formation.

Dans le cas de prise en charge par un OPCA, le paiement sera effectué directement par l'organisme après la formation. Toutefois l'entreprise s'engage à acquitter l'intégralité du montant de la facture de la formation si l'OPCA refuse de payer quelques en soient les raisons.

## 3- Désistement

Dans le cas de désistement :

- plus de 3 semaines avant le début de stage, le chèque de réservation sera restitué.
- moins de 3 semaines avant le début de stage, le chèque de réservation sera encaissé et une facture vous sera envoyée.

En cas d'absence d'un stagiaire sans remplacement par une autre personne du même profil, de son entreprise ou de son organisme, DAVRIL FORMATION facturera la totalité du coût du stage ; il en est de même en cas de départ d'un stagiaire en cours de stage.

## 4- Facturation

**Facturation** : DAVRIL FORMATION remettra en fin de formation, une facture du montant du coût de la formation accompagnée des attestations de formation ou attestations de présence.

## 5 Report Annulation

DAVRIL FORMATION se réserve le droit d'annuler ou de reporter une session en cas d'insuffisance du nombre d'inscription ou d'indisponibilité d'un animateur.

## BULLETIN D'INSCRIPTION

Date limite d'inscription 1 mois avant la date prévisionnelle de la formation si possible

Attention, le nombre de place étant limité, votre inscription vous sera confirmée lors de l'envoi de la convention

### La Formation :

<b>Intitulé de la formation</b>	_____
<b>Dates souhaitées</b>	_____

Inscription réalisée par :      *L'Entreprise*       *l'Organisme*       *Personnelle*   
(cochez la case correspondante)

<b>Raison sociale de l'entreprise</b>	_____
<b>Adresse</b>	_____
<b>N° de Siret</b>	_____
<b>Personne à contacter</b>	_____
<b>N° de téléphone</b>	_____
<b>Adresse mail</b>	_____
<b>Mode de règlement :</b>	virement <input type="checkbox"/> Chèque <input type="checkbox"/> pris par OPCA <input type="checkbox"/>
<b>Adresse de facturation :</b>	.....

### Le Stagiaire :

<b>Civilité</b>	Monsieur      Madame (rayer la mention inutile)			
<b>NOM - Prénom</b>	_____			
<b>Fonctions</b>	_____			
<b>Date de naissance</b>	<table border="1"> <tr> <td> </td> <td> </td> <td>19</td> </tr> </table>			19
		19		
<b>N° de téléphone</b>	_____			
<b>Adresse électronique</b>	_____			
<b>Adresse personnelle</b>	.....			

Fait le \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

Signature du chef d'entreprise si convention pour entreprise et tampon de l'entreprise  
ou du stagiaire si convention personnelle

**Pour nous permettre de traiter dans les meilleurs délais votre demande, nous vous invitons à transmettre le bulletin d'inscription complété, signé (merci de remplir tous les champs)**  
par Mail à : [davril.formation@gmail.com](mailto:davril.formation@gmail.com)

Merci de nous transmettre également votre attestation base en prévention et votre certificat sst ou formateur sst